

Parcoursup : comment regagner la confiance des usagers ?

Publié le 7 juillet 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

En 2022, 88% des néo-bacheliers admis ont reçu la proposition qu'ils ont acceptée en moins d'un mois, plus de 17 000 (4%) ont attendu deux mois la proposition qu'ils ont finalement approuvée. Ces délais génèrent une anxiété supplémentaire à celle déjà suscitée par le choix de l'orientation dans l'enseignement supérieur.

Un [rapport](#) de l'Assemblée nationale ainsi qu'un [rapport](#) du Sénat évaluant la procédure d'accès à l'enseignement supérieur [Parcoursup](#) ont été publiés à la fin du mois de juin 2023. Ces rapports constatent que malgré de réelles améliorations apportées progressivement sur le plan technique et informationnel, la procédure suscite un rejet croissant de la part de ses usagers. Ils proposent des pistes d'amélioration pour regagner la confiance des professeurs, des élèves et des parents.

Un bilan en demi-teinte

Les rapports s'accordent sur le fait que des améliorations ont été faites sur la plateforme depuis la création de Parcoursup en 2018 :

- le **nombre d'offres de formations a été élargi** : de 13 500 formations en 2018 à 21 000 en 2023 ;
- les informations disponibles sur la plateforme relatives aux formations sont **plus nombreuses et précises** ;
- la prise en compte des résultats des épreuves de spécialité a rendu le **calendrier plus cohérent**.

Pourtant, d'après l'[enquête d'opinion annuelle](#) (Ipsos) commandée par le ministère de l'enseignement supérieur et publiée en 2022, l'utilisation de Parcoursup provoquerait :

- de l'**anxiété** chez les élèves ;
- un **sentiment d'injustice** ;
- des **doutes quant à la transparence de la procédure**.

Selon les rapports, il existe tout de même de **nombreux facteurs d'inégalités** dans l'accompagnement des élèves candidats. Le manque de mesures prises au niveau national et la délégation de missions aux régions amènent les établissements à se charger du suivi d'orientation des lycées de manières disparates et donc inégales.

Les pistes d'amélioration

Selon les rapports, l'amélioration de la procédure passe d'abord par un **meilleur accompagnement des élèves**. Il s'agit principalement :

- de renseigner et former d'avantage les professeurs ;
- de rendre effectives les 54 heures destinées à l'orientation pour chaque élève ;
- de préciser les rôles de chaque acteur public (notamment les régions) ;
- de définir des politiques nationales pour harmoniser les mesures relatives à l'orientation sur le territoire.

Par ailleurs, afin de regagner la confiance des usagers, les rapports préconisent :

- **d'améliorer la transparence des critères d'examen des vœux**, par exemple en prenant en compte la différence de notation entre la moyenne du contrôle continu de terminale et les résultats du baccalauréat, plutôt que de prendre en compte le lycée d'origine de l'élève ;
- de faciliter l'appropriation du dispositif Parcoursup par les élèves, en améliorant la compréhension du mécanisme de décision réalisé par les algorithmes.